

Fiche signalétique

Date d'émission : 07-sept.-2021

Date de révision : 25-June-2025

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit EarthTec™ QZ

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ESL-011-CA-FR

Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour usage industriel

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Univar Solutions Canada Ltd.
64 Arrow Road
North York, ON M9M2L9

Adresse du fabricant

Earth Science Laboratories, Inc.
903 N 47th Street, Suite 105
Rogers, AR 72756
earthsciencelabs.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide bleu clair

État physique Liquide

Odeur Minimal

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Mot indicateur Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Copper sulfate pentahydrate	7758-99-8	10-30	-	-

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Le contact du produit non dilué avec des métaux courants peut générer du gaz hydrogène potentiellement inflammable.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres informations Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver le produit non dilué dans son contenant d'origine ou dans des contenants en polymère plastique. Garder sous clé. Entreposer dans un endroit sûr, à l'écart des animaux domestiques et hors de la portée des enfants. Garder à l'abri de la chaleur excessive. Ce produit est sujet au gel, ce qui peut entraîner une séparation des phases. Toujours conserver à une température supérieure à 0 °C (ne pas congeler). Garder le contenant bien fermé en tout temps. Tenir à l'écart des tuyaux galvanisés et de tout équipement de stockage ou de manutention en nylon.

Matières incompatibles

Acides forts Bases fortes Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

Aspect	Liquide bleu clair
Couleur	Bleu
Odeur	Minimal
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	104.4 °C / 220 °F	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquid-Not applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	0.1 mm à 68°F	
Densité de vapeur	1.0	(Aire = 1)
Densité relative	1.165-1.185	(Eau=1)
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de soufre. Trioxyde de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant pour les yeux. (sur la base des composants). Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	2,298.90
ETAmél (cutané)	36,781.60

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Copper sulfate pentahydrate 7758-99-8	= 472 mg/kg (Rat)	> 8 g/kg (Rabbit)	> 2.95 mg/L (Rat)

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour les yeux.

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Copper sulfate pentahydrate 7758-99-8	-	LC50: 0.66 - 1.15mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 0.96 - 1.8mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 0.1478 - 0.165mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.09 - 0.19mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.6752mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: 0.147 - 0.227mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, liquide, N.S.A., (COPPER(II) SULFATE, PENTAHYDRATE (1:1:5))
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III
Quantité à déclarer (RQ) Cupric sulfate (10 lbs)
Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.

TMD

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, liquide, N.S.A., (COPPER(II) SULFATE, PENTAHYDRATE (1:1:5))
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III

MEX

N° ID/ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, liquide, N.S.A., (COPPER(II) SULFATE, PENTAHYDRATE (1:1:5))
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082
 Nom officiel d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, liquide, N.S.A., (COPPER(II) SULFATE, PENTAHYDRATE (1:1:5))
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III
 Désignation Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082
 Nom officiel d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, liquide, N.S.A., (COPPER(II) SULFATE, PENTAHYDRATE (1:1:5))
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5L/5KG

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECI	PICCS	AIIC
Copper sulfate pentahydrate	X			X	X		X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA
HMIS

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0
Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0

Instabilité 0
Dangers physiques 1

Dangers particuliers -
Protection individuelle
X

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 25-June-2025
Note de révision: Mettre à jour l'article 7

La Limite d'Utilisation Maximale (LUM) associée à la certification NSF est de 19 mg/L, limite qui ne substitue aux indications sur le produit.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique